



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 21 juillet 2016 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 18 h 04.

SONT PRÉSENTS

Madame la mairesse	Nicole Davidson
Madame la conseillère	Kathy Poulin (District 1)
Monsieur le conseiller	Daniel Lévesque (District 2)
Monsieur le conseiller	Denis Charlebois (District 3)
Monsieur le conseiller	Alain Tousignant (District 5)
Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)

SONT ABSENTS

Madame la conseillère	Ghislaine Boisclair (District 4)
-----------------------	----------------------------------

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Nicole Davidson.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Monsieur Bernard Généreux	Directeur général et secrétaire-trésorier
Me Marie-Pier Pharand	Directrice des affaires juridiques et greffière

1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

1.1

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec, le conseil, avant de procéder aux affaires à cette séance, constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

16-07-300 - 1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUILLET 2016

Il est proposé par madame la conseillère Kathy Poulin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 juillet 2016 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

2

DIRECTION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

16-07-301 - 2.1

ENTÉRINEMENT - TRANSACTION ET QUITTANCE - EMPLOYÉE 14003 ET MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

ATTENDU le processus de conciliation tenu entre l'employé 140003 et la
Municipalité;

ATTENDU la transaction et quittance datée du 13 juillet 2016 qui en découle;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Charlebois
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal prend acte de la transaction et quittance intervenue le
13 juillet 2016 entre l'employé 14003 et la Municipalité;

QUE le service de la trésorerie soit autorisé à procéder selon les dispositions de
ladite transaction et quittance.

Note au procès-verbal :

Monsieur le conseiller Denis Charlebois souligne l'implication de monsieur
Bernard Généreux, directeur général et secrétaire-trésorier, et reconnaît la
qualité de son travail afin de conclure cette affaire.

ADOPTÉE

3

PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est posée par le public.

16-07-302 - 4

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Kathy Poulin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance extraordinaire du 21 juillet 2016 soit levée à 18 h 07.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du
Conseil du Village de Val-David**

**Nicole Davidson
Présidente d'assemblée**

**Nicole Davidson
Mairesse**

**Marie-Pier Pharand
Directrice des affaires juridiques
et greffière**